

d'une année, deux maximum » (!) (p. 63). Étudier l'histoire de la Résistance, c'est se situer dans du temps court et non du temps long, ce qu'ignore complètement l'auteur.

Le fichier des femmes résistantes permet un utile panorama, mais j'ai pu constater pour l'Ille-et-Vilaine de curieuses absences, puisque ne sont évoquées ni Anne-Marie Boudaliez, ni Huguette Gallais, ni Paulette Redouté (née Tanguy) qui toutes trois ont un dossier CVR déposé en Ille-et-Vilaine et sont des résistantes bien connues dans le département ; la fiche concernant leurs mères est présente mais pas la leur. Il faut espérer qu'il n'y a pas d'oublis similaires dans les autres départements. Un nom est systématiquement écorché dans le texte comme dans le fichier, celui de Nobillet qui devient dans cet ouvrage « Nobillet ». Là encore un peu plus de rigueur scientifique aurait été la bienvenue.

Se concentrer sur l'étude des femmes résistantes ne justifie pas la méconnaissance de la Résistance, ni ces approximations. On aurait aimé aussi que la bibliographie soit présentée avec plus de rigueur : lorsqu'il s'agit de citer des ouvrages collectifs, la moindre des choses est de respecter l'ordre indiqué sur la couverture et la page de garde, qui n'est pas forcément l'ordre alphabétique, mais fonction du travail effectué par les auteurs concernés.

Un ouvrage qui a certes demandé des recherches aux archives, mais je regrette qu'avec les moyens informatiques dont on dispose aujourd'hui, l'étude de ces 1 173 dossiers CVR n'ait pas été plus affinée. En outre, en ne s'appuyant que sur cette seule source, alors que les archives de cette période sont totalement ouvertes, I. Le Boulanger n'a pas su (ou pas pu) mener une véritable enquête historique resituant bien l'action de ces femmes résistantes dans la Résistance bretonne.

Jacqueline SAINCLIVIER

Jean-Claude CATHERINE (éd.) et Hubertus MICHLING (éd.) *Lorient, 1945. Les Allemands face au choc de la capitulation. Prisonniers ordinaires, criminels de guerre* (éd. Jean-Claude Catherine [d'après le témoignage] d'Hubertus Michling), traduit de l'allemand par Jean-Paul Villepreux, préface de Helga Elisabeth Borie-Sawala, introduction de René Estienne, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Mémoire commune », 2018, 405 p.

Voici un livre à plusieurs voix dont le principal maître d'œuvre est Jean-Claude Catherine qui travaille depuis de longues années sur la Seconde Guerre mondiale et les prisonniers de guerre, français et allemands. À l'origine de l'ouvrage : le témoignage écrit de Hubertus Michling, un jeune soldat allemand, ouvrier boulanger, en occupation à Belle-Île-en-Mer, coincé dans la poche de Lorient en 1944-1945, puis prisonnier de guerre jusqu'en 1948. Son texte transmis par l'historien allemand Lars Hellwinkel, auteur d'une thèse en co-tutelle des universités de Kiel et de Brest sur la *Kriegsmarine* à Brest (1940-1944), est publié en cinq séquences à l'issue des cinq parties de l'ouvrage. Ce récit de vie porte sur les différentes phases de sa captivité

à Lorient en 1945-1946. Helga Elisabeth Bories-Sawala, la spécialiste allemande de l'histoire des prisonniers de guerre français en Allemagne, de l'université de Brême, a signé la préface tandis que René Estienne, ancien directeur du Service historique de la Défense (SHD-Marine) à Lorient, a rédigé l'introduction. L'un et l'autre remettent la situation lorientaise dans un contexte de guerre plus vaste et soulignent l'important travail historique de J.-C. Catherine. En effet, l'essentiel du livre composé de dix-huit chapitres s'efforce d'éclairer le cadre de la captivité d'H. Michling en croisant de nombreuses sources d'archives (SHD, archives départementales, presse régionale et locale, témoignages de Français, sources allemandes, archives militaires et judiciaires, de la Croix-Rouge, du contrôle postal...). En outre, un riche cahier photographique de près de soixante-dix documents illustre tous les aspects du livre.

Les trois chapitres de la première partie, « La fin de la poche », traitent « du crépuscule des assiégés » dans la *Festung*, la forteresse de Lorient. 26 300 soldats commandés par le général Fahrmbacher s'y sont repliés. Comme celle de Saint-Nazaire avec laquelle des liaisons maritimes sont maintenues, la poche de Lorient tient jusqu'à la capitulation du *Reich* nazi. Pendant neuf mois, les troupes allemandes mais aussi la population civile, ces 19 706 empochés restés sur les îles et sur le continent pour protéger leurs biens des pillages, connaissent des conditions de vie de plus en plus difficiles marquées par la faim et les tirs de l'artillerie américaine. Quelques convois de la Croix-Rouge internationale sont autorisés à les ravitailler au printemps 1945. La formation de la poche en août 1944 s'est accompagnée de plusieurs massacres de civils sans justification, notamment à Hennebont et à Lanester, perpétrés par des soldats allemands ou leurs supplétifs désignés comme « russes blancs ». Grâce au contrôle postal de lettres saisies, on voit le moral en berne des Allemands en dépit de la propagande nazie maintenue, les désertions, jusqu'à la « bataille pour l'image » des généraux allemands et américains lors de la reddition à Caudan le 10 mai 1945. La prise de contrôle de Lorient en ruines par les Américains et les troupes françaises de la 19<sup>e</sup> division d'infanterie formée de nombreux résistants et Forces françaises de l'intérieur (FFI) est relatée.

La seconde partie (cinq chapitres) étudie plusieurs aspects de la brève période de l'état de siège qui dure un mois et permet la prise en charge de la poche par les autorités militaires et civiles françaises. On interne les officiers supérieurs allemands à Hennebont et la troupe dans plusieurs camps improvisés dont la base aéronavale de Lann-Bihoué où rien n'a été prévu. 16 000 soldats allemands y souffrent de la faim et de la soif mais sont rapidement évacués vers une quinzaine de camps en Bretagne ou vers d'autres régions. Toutefois, des centaines de prisonniers restent à Lorient pour commencer à dégager les ruines quand leur état physique le leur permet. Les interrogatoires des officiers généraux (général Fahrmbacher, amiral Mathiae...) permettent de retracer leur carrière et d'essayer, parfois difficilement, de préciser leur rapport au nazisme. Les services français s'efforcent aussi de débusquer et de traquer les criminels de guerre nazis (militaires, *Feldgendarmes*, policiers) qui avaient sévi

contre la Résistance dans la région. De nombreuses fosses avaient été ouvertes dans le Morbihan lors de la libération en août 1944 et J.-C. Catherine éclaire ces fusillades et massacres de masse, en particulier ceux de la cour martiale de Plouay. Mais plusieurs autres fosses, et parmi les plus terribles, ne sont localisées qu'après la chute de la poche. Ainsi, au lendemain des fêtes de la victoire, du 13 au 18 mai 1945, des fosses sont découvertes à Lanester (six victimes), au fort de Penthièvre à Saint-Pierre-Quiberon (cinquante corps) et dans la citadelle de Port-Louis (soixante-neuf cadavres). La presse régionale titre sur « La sauvagerie teutonne » (*Ouest-France*, 16 mai). Les victimes sont exhumées par des prisonniers de guerre, difficilement identifiées, puis enterrées solennellement les jours suivants. Comme dans les camps de concentration, les autorités ont contraint des officiers allemands à défiler devant les fosses.

La troisième partie, « Crimes et châtiments » (quatre chapitres), étudie le déroulement des premiers procès de criminels de guerre allemands à Rennes en 1945. Deux procès successifs jugent et condamnent à mort un officier et cinq soldats (un sixième aux travaux forcés) qui, à Lanester, ont fusillé dans le dos en août 1944 six agriculteurs, des pères et leurs jeunes fils, sans lien avec la Résistance. Ensuite, un second procès condamne à mort trois officiers qui avaient échappé au premier procès. L'intérêt de l'étude détaillée du fonctionnement de la justice militaire française réside dans le fait que l'on n'a pas affaire ici aux grands chefs militaires nazis mais à des soldats de base, des hommes « ordinaires » ayant des familles et des métiers en Allemagne ou en Autriche, qui parfois ont pris l'initiative des exécutions et cherchent à se défaire sur leurs collègues ou leurs supérieurs. Ces comportements criminels traduisent – et J.-C. Catherine insiste sur ce point – l'imprégnation dans la *Wehrmacht*, y compris en France, de « l'expérience de l'Est », c'est-à-dire des méthodes de liquidation des populations civiles assimilées à des « terroristes ». Plusieurs chapitres suivent en détail le repérage, l'arrestation et les enquêtes du service spécialisé du lieutenant Morice, professeur d'allemand à Rennes, à l'encontre des officiers subalternes et sous-officiers responsables de l'exécution de résistants bretons à l'été 1944. Ces criminels de guerre cherchent à se camoufler mais les interrogatoires de soldats ayant servi sous leurs ordres permettent de les confondre. Si certains tortionnaires sont parvenus à regagner l'Allemagne, plusieurs responsables directs sont jugés de 1946 à 1950. Notons que leurs chefs échappent souvent à de lourdes condamnations judiciaires alors que, quand des condamnations à mort ont été prononcées par des tribunaux militaires allemands, ils ont de fait avalisé les exécutions. Ainsi, l'amiral Matthiae est libéré dès la fin de 1945 et le général Fahrmbacher bénéficie d'un non-lieu le 31 juillet 1950. Par ailleurs, J.-C. Catherine ne cache pas le recours par les Français à des méthodes brutales lors d'interrogatoires ou en détention ; des inculpés sont durement traités, tout comme des prisonniers ordinaires parfois aux prises à la vindicte de la population lorientaise quand ils vont travailler sur des chantiers.

La quatrième partie, « La banalité du mal » (cinq chapitres), suit de près ces enquêtes en multipliant les extraits des rapports, parfois un peu trop, car on en perd

le fil. En effet, J.-C. Catherine a dépouillé de nombreux fonds d'archives, dont ceux conservés aux Archives départementales d'Ille-et-Vilaine, mais il a tendance à accumuler trop de citations, souvent longues, qui égarent un peu le lecteur. Parmi les cas les plus lourds, citons celui de Walter Hoffmann, chef de la *Feldgendarmarie* de Quimper puis de Lorient, et de ses hommes. Hoffmann est responsable de la destruction de plusieurs maquis, d'exécutions et d'incendies de fermes mais, en détention, il propose habilement de collaborer avec les services français, parvenant ainsi à repousser son procès jusqu'en mars 1949. En pleine guerre froide, ce nazi n'écope que de cinq ans de travaux forcés et est libéré dès le 11 novembre 1949. Le lieutenant Fuchs, responsable des fosses de Port-Louis, est lui aussi arrêté. Les enquêtes éclairent le fonctionnement et les méthodes brutales et expéditives des tribunaux militaires allemands en 1944 – un juge se suicide, sans doute en désaccord avec les méthodes de sa hiérarchie –, les relations de pouvoir dans la *Wehrmacht*, les articulations avec les polices nazies, essentiellement le *Sicherheitsdienst* (*Sd*). Un chapitre est consacré au parcours et aux comportements criminels du colonel Reese et de son régiment appartenant à la 275<sup>e</sup> division d'infanterie, de la région de Quimper au fort de Penthièvre où cinquante détenus de Vannes livrés par le *Sd* sont fusillés le 12 juillet 1944. Si la *Feldgendarmarie* de Hoffmann a procédé à de nombreuses exécutions sommaires, le régiment de Reese s'est chargé de fusiller des FFI condamnés à mort par un tribunal militaire ou des otages à Penmarc'h, la Torche, Moustierlin (sud-Finistère). Reese a même fait filmer l'exécution de Penmarc'h le 21 avril 1944 (vingt-six fusillés) mettant dans l'embarras ses chefs, le *Feldkommandant* von Coler ainsi que le général Düvert, qui lui ordonnent de détruire la pellicule, ce qu'il ne fera qu'en septembre 1944, lorsqu'il craint l'entrée des Américains dans la poche de Saint-Nazaire. Quant au général Düvert, il a refusé l'assistance d'un prêtre catholique aux fusillés de Port-Louis. L'intérêt de l'étude est de montrer les difficultés des enquêtes des autorités françaises en 1945 et 1946, même lorsqu'elles débouchent sur des procès et des condamnations en 1947-1949.

La dernière partie, « La captivité ordinaire », précise d'abord la politique française de la captivité après 1945. La France est alors soumise aux pressions internationales car, dans une économie exsangue et au rationnement maintenu et aggravé pour tous, l'approvisionnement en nourriture et l'habillement des prisonniers de guerre allemands dans les camps ne sont pas une priorité, si bien qu'on constate une surmortalité. Le témoignage fractionné de Hubertus Michling insiste beaucoup sur la faim et le dénuement des premiers mois de détention. Le dernier chapitre évoque la vie quotidienne et les conditions de travail des prisonniers de guerre allemands des principaux camps et *kommandos* du Morbihan. Le déminage, qui fait des victimes, est une priorité, puis les chantiers de déblaiement des ruines de Lorient prennent le relais. Les agriculteurs viennent chercher de la main-d'œuvre dans les camps mais bon nombre « oublie » de verser des compensations financières à l'État.

J.-C. Catherine comble une lacune historiographique sur l'histoire de la poche de Lorient en montrant bien les difficultés rencontrées par la population bretonne

pendant cette période et lors de sa libération décalée. Il éclaire les crimes de guerre des Allemands contre les civils lors de la libération de la Bretagne, un champ d'étude en plein essor avec le dictionnaire des *Fusillés (1940-1944)*, déjà publié sous l'égide du Maitron aux éditions de l'Atelier en 2015, et celui en cours des otages et des massacrés, tout en s'intéressant au sort des vaincus. À partir de multiples fonds d'archives, il décortique les pratiques de l'armée allemande régulière et de ses supplétifs. En effet, ce ne sont pas des régiments SS qui en 1944 ont appliqué les violences de guerre du front de l'Est en Bretagne occupée (arrestations, tortures, exécutions de masse, incendies de maisons et de fermes...). Dans leur combat contre les résistants et les FFI, des officiers subalternes, nazis ou non, n'ont guère fait la distinction entre combattants et population civile assimilée à des « terroristes ». Internés comme prisonniers de guerre en 1945, les auteurs de ces crimes cherchent à se dissimuler dans la masse des prisonniers de guerre, sachant que certains des plus compromis ont été exfiltrés par mer vers Saint-Nazaire en 1944 et ont pu regagner l'Allemagne, échappant souvent à la justice. Quant aux accusés, ils rejettent la responsabilité sur leurs supérieurs et sur la sacro-sainte obéissance aux ordres. Soulignons qu'un utile tableau de huit pages (en annexe) et des cartes recensent la date, le lieu, et le nombre de victimes des exactions allemandes de 1944 dans une partie du Morbihan et du sud-Finistère.

Christian BOUGEARD

Erwan LE GALL et François PRIGENT (dir.), *C'était 1958 en Bretagne. Pour une histoire locale de la France*, Rennes, Éd. Goater, 2018, 526 p.

Les codirecteurs de cet ouvrage ont déjà œuvré ensemble chez le même éditeur en 2016 pour *C'était 1936*<sup>17</sup>. On retrouve ici la même volonté d'étudier un moment-clé de notre histoire avec un regard décentré par rapport à l'habituel regard parisien et ici algérois, surtout pour mai 1958. L'introduction et la conclusion remarquables de l'ouvrage affirment, voire revendiquent l'écriture d'une histoire « locale », ce qui peut paraître comme une provocation à l'heure de la tyrannie de l'international dans les universités et du rejet du « local ». Mais le regard non parisien, décalé, ouvre de nouvelles perspectives et permet de nuancer l'analyse historique lors de ce « moment » crucial pour la France. La série d'études locales ou régionales proposée au lecteur permet de varier sans cesse l'échelle d'analyse dans un constant va-et-vient entre le « local » et le national, voire l'international car la guerre d'Algérie ne concerne pas que la France.

1958 en Bretagne est abordé sous trois angles : le politique, l'impact des « événements » d'Algérie, l'évolution sociétale. En procédant ainsi, les auteurs

---

17. Cf. mon compte rendu dans ces colonnes, t. xcv, 2017, p. 487-489.